



CLASSIQUES  
GARNIER

DUGAS (André), SONG (G. Y.), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 89,  
2006 – 2, p. 223-227

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4341-1.p.0227](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4341-1.p.0227)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2012. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## COMPTES RENDUS

**Marc BONHOMME, *Pragmatique des figures du discours*, Honoré Champion, 2005, 288 p.**

Cet ouvrage comprend huit chapitres qui sont suivis d'une bibliographie très détaillée, d'un index des noms propres et d'un autre index, celui des figures mentionnées. Il se divise en deux parties, la première portant sur la Pragmatique énonciative des figures et la seconde, sur la Pragmatique fonctionnelle des figures.

La première partie fournit une introduction éclairante sur des études plus anciennes comme celles de P. GRICE et de J. SEARLE. Puisque cette partie est consacrée à la pragmatique énonciative des figures, il y est beaucoup question de la figuralité et des différents processus qui la caractérisent comme la sélection ou la réduction, l'exemplarisation, la fonctionnalisation et la paradigmatization.

Oui, les paramètres discursifs de la figuralité existent et sont distincts – ce qu'on lit dans le deuxième chapitre –, tandis qu'on verra, en complément dans le troisième chapitre, comment se repèrent les figures du discours et les attitudes qui prévalent dans leur réception.

Le quatrième chapitre, qui conclut cette première partie, s'étend sur une cinquantaine de pages, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il concerne les problèmes aigus de la perception et de l'interprétation des figures du discours. Des figures, ou plutôt des cadres de production de figures, sont mises en relief dans les cas de l'hyperbole, de l'euphémisme, de la litote, de l'ironie, et plus loin, dans celui du paradoxe. L'auteur ne manque pas de souligner que l'interprétation figurale ne peut se faire que graduellement et donner lieu malgré tout à des divergences d'analyses, par exemple, dans le discours théâtral.

La seconde partie de l'ouvrage porte sur la Pragmatique fonctionnelle des figures. Après avoir fait la synthèse des conditions de fonctionnalités des figures, l'auteur présente, dans le chapitre cinq, les fonctions figurales prédominantes. Elles sont de nature esthétique, phatique, pathémique, cognitive ou argumentative, et présentent des interférences entre elles.

On pourrait dire des trois derniers chapitres qu'ils servent à illustrer le propos de leur auteur. Ils concernent une analyse serrée de l'argumentation métonymique chez VOLTAIRE (chap. 6), puis du rapport entre la métaphore et la pragmatique axiologique dans le cas de la publicité (chap. 7). Enfin, le dernier chapitre est résolument tourné, lui aussi, vers l'examen de phénomènes qui sont familiers et quotidiens, à nous tous, dans le discours de la presse, ce qui permet au lecteur de mieux cerner ce qui se passe le plus souvent à son insu, à cause des euphémismes et autres procédés trompeurs du discours. Le tout se termine en effet sur une digression opposant l'euphémisme et la politesse négative, et l'euphémisme en rapport avec l'impolitesse.

Les pragmaticiens qui liront cet ouvrage vont se réjouir du fait que l'auteur opte résolument pour une étude élargie des figures en soulignant l'existence

« [de] passerelles entre les théories de certains rhétoriciens traditionnels et celles des pragmaticiens actuels dans l'étude des figures » (p. 9).

Tout ce qui traite de la production et de la réception des figures, qu'elles soient intentionnelles et/ou conscientes, est agréable à suivre dans la démonstration qu'en fait l'auteur au moyen d'arguments toujours vérifiables.

Ce livre ne devrait pas convenir sans peine à l'érudit volontaire mais étranger aux études dans ce domaine, non plus à l'étudiant sans une formation déjà engagée de premier cycle universitaire. L'ouvrage est aux confins de plusieurs disciplines parfois très éloignées comme peuvent l'être la rhétorique traditionnelle ou l'intelligence artificielle. Mais les chercheurs qui s'investissent dans l'une ou l'autre trouveront là un traité bien documenté sur les interrogations actuelles qui portent sur le fondement même de la discipline mais qui présentent néanmoins des perspectives nouvelles de développement.

André DUGAS  
Université du Québec à Montréal

**Małgorzata NOWAKOWSKA, *Les adjectifs de relation employés attributivement*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej, 2004, 297 p.**

Dans cet ouvrage traitant des adjectifs relationnels (AR) à emplois attributifs, Małgorzata NOWAKOWSKA remet en question la définition même des adjectifs traités, car très souvent, ces derniers sont considérés comme défectifs en ce qui concerne les emplois d'attribut : les AR qui se trouvent en position attributive sont analysés dans les études précédentes soit comme ayant une interprétation qualificative, soit comme des emplois marginaux. L'objectif du livre est de démontrer qu'il existe bien des cas où les vrais AR sont employés attributivement, que les emplois attributifs sont extrêmement systématiques dans leur usage, et qu'il est tout à fait possible de rendre compte du mécanisme qui sous-tend l'utilisation des AR attributs. L'analyse est basée sur un riche corpus.

Le travail avance au fil des chapitres de manière très cohérente, en s'inscrivant dans le cadre méthodologique intitulé « modèle de la syntaxe-sémantique ». Il s'agit d'une théorie élaborée par Stanisław KAROLAK, présentée au début du chapitre II de façon assez brève mais relativement dense. Le lecteur y découvrira les principales idées de la théorie, dans laquelle deux notions sont indispensables : le prédicat et l'argument. Le premier est défini comme concept dominant, et le second comme concept dominé. Ainsi, *beauté* est un prédicat qui ouvre une place d'argument (*beauté de x*), et *arrivée* en est un qui ouvre deux places d'arguments (*arrivée de x à y*). Cette relation « prédicat-argument » se situerait au niveau conceptuel et se réaliserait en forme de phrase ou de syntagme nominal au niveau de l'expression. La linguiste polonaise essaye notamment d'éclairer la catégorie adjectivale dans cette optique. Selon l'approche de la syntaxe-sémantique, les adjectifs ne fonctionnent comme prédicat qu'en position attributive, en ouvrant une place d'argument, occupée par le sujet ou l'objet. Les adjectifs épithètes n'ont pas cette fonction, et ont pour rôle de restreindre le domaine du nom auquel ils se rapportent.

L'ouvrage s'organise *grosso modo* autour de deux parties. Dans la première, consacrée à la définition des AR, l'auteur commence par examiner avec un regard critique diverses définitions proposées par ses prédécesseurs (chapitre I), pour arriver à sa propre définition (chapitre II). Ce processus paraît juste pour deux raisons : d'abord, le consensus est loin d'être établi sur la dénomination ainsi que sur la définition de ces adjectifs (s'agit-il par exemple d'adjectifs dénominatifs ou d'adjectifs non-prédicatifs ?), ce qui nécessite une prise de position de la part de l'auteur. En outre, cette démarche sert de travail préparatoire pour la suite de l'ouvrage : en appliquant sa propre définition des AR, M. NOWAKOWSKA se donne les moyens de rendre compte, par la suite, des emplois attributifs. La définition de l'auteur repose sur deux critères : un critère lexical et un critère argumental. Selon le

premier, un AR est défini comme un adjectif dénominal qui véhicule exactement le même sens que sa base nominale, sans ajout d'un autre sens. Selon le deuxième, un AR sature une place d'argument, sans pouvoir lui-même ouvrir cette place. Les AR ne sont donc jamais des prédicats. La place d'argument qu'occupent les AR est ouverte soit par le nom auquel ils se rapportent, soit par un sème prédicatif impliqué dans le nom. Bien évidemment, ces deux critères sont basés sur les principes de la théorie syntaxe-sémantique, et l'auteur met l'accent sur le fait qu'il s'agit d'une définition positive, contrairement à certaines définitions proposées par les autres linguistes (comme non-prédicatif, non-gradable, etc.). Suivant cette définition, sont exclus d'emblée les dérivés que l'auteur appelle « dérivés lexicaux », à savoir les AR à « lecture ingrédientielle » (*eau gazeuse*) et ceux qui sont à « lecture 'comme' » (*ciel laiteux*), puisqu'ils ne respectent pas le critère lexical, ayant un sens plus riche que leur base de dérivation.

La seconde partie, qui occupe les deux tiers de l'ouvrage, s'oriente vers l'observation et l'analyse des différents emplois attributifs des AR. Même si l'auteur en présente d'abondants exemples au fil des chapitres, elle n'en est pas moins convaincue qu'en principe, l'emploi attributif n'est pas une fonction primordiale des AR. Cela provient de la fonction de l'attribut affirmée au début du chapitre III : le rôle fondamental de l'attribut est une prédication. L'élément se situant en position d'attribut en tant que prédicat ouvre donc une place d'argument qui est occupée soit par le sujet, soit par l'objet, que l'auteur intègre sous le terme « support de l'attribut ». Quant aux AR, assumant le rôle d'arguments par définition, ils ne sont pas susceptibles de fonctionner comme prédicats, ce qui les empêche d'occuper la position d'attribut destinée aux prédicats. M. NOWAKOWSKA explique ce fait en termes de « contrainte de l'attribut des AR ». Il s'agit d'une contrainte logique qui provient de la définition même des adjectifs en question. Dans la seconde moitié de ce chapitre, l'auteur illustre le cas des dérivés lexicaux, déjà introduits dans le chapitre II, et considère que la contrainte de l'attribut ne s'y applique pas, du fait qu'ils ne sont pas de vrais AR mais qu'ils sont plutôt proches des adjectifs qualificatifs.

L'auteur constate toutefois que cette contrainte peut être levée dans des situations spécifiques. Les chapitres IV, V, VI et VII explicitent précisément les conditions qui permettent de lever la contrainte de l'attribut. L'idée dominante est la suivante : étant donné que la position attributive a une fonction prédicative, et que les AR ne peuvent fonctionner comme prédicats, lorsqu'un AR se trouve en position attributive, il y a opposition de deux logiques. Néanmoins, lorsqu'il est possible de supposer la présence d'un autre candidat pour la fonction prédicative, cette contrainte peut être levée. Dans la plupart des cas, ce prédicat n'est pas présent dans l'énoncé, mais implicite.

Le chapitre IV traite de diverses conditions qui rendent possible la levée de la contrainte. Après avoir examiné dans un premier temps trois types d'adjectifs dénominaux (*triangulaire, francophile, bouddhiste*, etc.), M. NOWAKOWSKA les met à part en considérant qu'ils ne subissent pas la contrainte de l'attribut, et qu'ils se rapprochent des adjectifs qualificatifs, puisqu'ils impliquent dans leur sens un sème prédicatif. Vient ensuite l'analyse des adjectifs ethniques comme *français, anglais*, etc. (*Elle est française*). L'auteur les considère comme de vrais AR en faisant valoir qu'ils sont conformes aux deux critères (lexical et argumental). Les adjectifs en question ne peuvent pas *a priori* se situer en position d'attribut car ils n'ont pas de sens prédicatif. Par contre, dans les constructions attributives où ils sont employés, on trouve systématiquement un prédicat relationnel implicite (*R*) qui lie le support de l'attribut et l'AR. Ceux-ci représentent les deux arguments de la relation *R*. L'interprétation du prédicat *R* est basée fondamentalement sur les relations préconstruites ou sur un savoir partagé. Les types de relations les plus fréquents sont « appartenance ensembliste ou provenance » (*Il était algérien*), « relation partie-tout » (*Taiwan n'est pas chinois*), « production » (*Concorde est*

*franco-anglais*), « expression » (*Ce qui n'est pas clair n'est pas français*), etc. Dans certains cas, c'est le support de l'attribut qui ouvre la place d'argument sans intermédiaire d'un prédicat implicite (*La gestion était américaine*). Bref, pour l'auteur, lorsqu'un AR en position d'attribut n'est pas interprétable comme prédicat, la présence d'un vrai prédicat, qu'il soit implicite ou qu'il s'identifie à un autre élément de la phrase (le support de l'attribut), est indispensable pour que l'emploi attributif soit justifié.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à l'analyse d'un autre paramètre : le contexte contrastif. C'est la partie la plus développée, d'autant plus que l'auteur considère que le contexte contrastif possède un grand pouvoir explicatif pour les emplois attributifs des AR : ce contexte est repérable même dans les cas mentionnés dans le chapitre IV. Certes, l'explication des énoncés attributifs contenant des AR en termes de contexte contrastif n'est pas une approche nouvelle (cf. I. BARTNING). Ce qui est original dans ce livre, en revanche, c'est qu'il fournit un grand éventail de contextes contrastifs. Si les études précédentes se limitent, en général, aux énoncés négatifs du type *X n'est pas AR<sub>1</sub> mais AR<sub>2</sub> ou X est AR<sub>1</sub> et non AR<sub>2</sub>*, M. NOWAKOWSKA envisage d'autres types de contextes. Un autre point fort de l'ouvrage est que l'auteur ne se contente pas de trouver un contexte contrastif dans les exemples contenant un attribut AR, mais propose une explication du mécanisme permettant ces emplois, ce qui n'avait pas vraiment été éclairé dans les études précédentes. L'auteur présuppose la présence d'un prédicat contrastif implicite. Ce prédicat, opposant deux termes logiquement incompatibles, nécessite deux arguments (qui relèvent en fait de deux énoncés distincts), et l'AR attribut, qui ne peut pas fonctionner comme prédicat, fait partie des arguments de ce prédicat contrastif implicite. L'autre argument, opposé à l'AR par le prédicat de contraste, est toujours présent dans le contexte, ou du moins peut être inféré à partir d'un savoir partagé. Ainsi, dans l'énoncé *Mais d'où vient qu'il croit que sa maladie est orientale ?*, on comprend sans difficulté que l'AR attribut *oriental* est opposé à *européen* ou *occidental*, même si ce dernier n'est pas explicitement exprimé. L'auteur soutient qu'il y a, derrière cette opposition, le prédicat de contraste implicite qui lie deux énoncés de type *Sa maladie est orientale* et *Sa maladie est européenne*. *Oriental* et *européen*, qui sont deux termes logiquement incompatibles, constituent les arguments du prédicat de contraste.

Les chapitres V, VI, VII envisagent divers dispositifs à l'appui du contexte contrastif. Les expressions de disjonction, les espacements temporels, les adverbes de comparaison et d'exclusivité, etc., sont présentés comme marqueurs de contraste dans le chapitre V. Ces marqueurs se situent tantôt dans le même énoncé que l'AR, tantôt dans le co-texte, et parfois ne sont pas explicites, ce qui n'empêche pas d'inférer le contexte contrastif. Le chapitre VI traite en particulier des AR attributs modifiés par des adverbes. L'adverbe *très*, considéré comme modalisateur typique des adjectifs qualificatifs, est ici analysé comme pouvant se combiner avec un vrai AR, exprimant une idée de quantité de l'entité désignée par l'AR. Quant aux autres adverbes de degré (*plus...que, moins...que, majoritairement*, etc.), aux adverbes d'exclusivité (*purement, essentiellement*, etc.), et aux adverbes à valeur aspectuelle et temporelle (*déjà, ne...plus, encore, rarement*, etc.), M. NOWAKOWSKA y trouve toujours des éléments qui sous-tendent l'idée de contraste. De même, elle réussit dans le chapitre VII à faire repérer le contexte contrastif dans des énoncés d'un type assez particulier : un AR attribut à connotation autonymique (*La perspective est génétique au sens où ...*), ou dans des énoncés définitoires (*Une école est nationale si elle est entretenue par l'État*). L'analyse n'y est aucunement forcée, l'auteur arrive toujours à trouver l'idée de contraste. Parfois, le contraste opère non entre l'AR et un autre terme, mais entre les différents sens que l'AR possède : *X est AR au sens où... (non dans d'autres sens)*. Enfin, le chapitre VIII examine rapidement les emplois attributifs visant à un effet de style ou un jeu de langage.

L'intérêt de l'ouvrage porte sur plusieurs points. Le sujet est abordé en profondeur : si la possibilité ou l'impossibilité des emplois attributifs des AR n'occupait qu'une partie de la plupart des ouvrages précédents, ce livre traite exclusivement de ce thème, en proposant une analyse convaincante, étayée par de nombreux exemples (un corpus d'environ 1 200 énoncés réellement attestés). Le lecteur profitera en outre d'une vision globale de la notion d'AR ainsi que d'une synthèse des approches précédentes sur le sujet, notamment dans la première partie de l'ouvrage. La position méthodologique adoptée reste cohérente tout le long de l'analyse. Au niveau de la structuration, les résumés succincts du début et de la fin de chaque chapitre facilitent la lecture. Enfin, en utilisant le mécanisme du prédicat relationnel ou contrastif implicite, l'auteur réussit à démontrer que les faits linguistiques considérés en général comme propres aux adjectifs qualificatifs (emplois attributifs, combinaison avec les adverbes d'intensité ou de gradation) sont applicables aux AR sans que ces derniers perdent leurs caractéristiques.

Toutefois, cette analyse est en décalage par rapport aux autres théories linguistiques fondées sur la notion de « structure prédicat-argument ». Dans la perspective de la théorie du lexique-grammaire ou des classes d'objets, par exemple, comment acceptera-t-on l'analyse de M. NOWAKOWSKA où elle considère que l'on ne peut pas repérer explicitement le prédicat dans des énoncés comme *Il était algérien*, *Ces territoires sont devenus polonais* ou *La balle est française* ? Ces théories, qui supposent qu'une phrase simple se compose d'un prédicat et de ses arguments, ne postulent jamais de prédicat implicite, non manifesté dans la phrase : elles analyseraient sans doute les AR attributs comme des prédicats.

Geun Young SONG  
Université Paris 13 - LLI